

Paris, vendredi 3 mai 2019

Chammas & Marcheteau est fier de figurer dans le premier Palmarès des cabinets d'avocats publié par Le Point en partenariat avec l'institut Statista.

Cette étude a été réalisée d'après les recommandations données par des avocats, leurs clients ainsi que par des juristes d'entreprises. Plus de 4000 personnes ont participé à cette enquête d'envergure, en évaluant les cabinets selon trois critères : l'expertise technique, la réactivité et la transparence.

Chammas & Marcheteau y est distingué pour son expertise en Private Equity & Venture Capital ainsi qu'en Fusions & Acquisitions. Nous sommes honorés par cette distinction qui vient souligner le travail de nos équipes et remercions nos clients pour leur confiance.

Découvrez le Palmarès complet : <https://www.lepoint.fr/justice/palmares-avocats/>

A propos de Chammas & Marcheteau

Chammas & Marcheteau, cabinet d'avocats, accompagne les entreprises et les fonds d'investissement dans leurs transactions et leur stratégie de développement en France et à l'international. Fort de 35 spécialistes du droit des affaires, dont 9 associés, il propose à ses clients des conseils en Fusions- Acquisitions, Private Equity, Fonds et Services Financiers, Fiscalité ainsi qu'en Propriété Intellectuelle et Technologies de l'Information. Le cabinet a également une solide expertise à l'international, et notamment en Afrique.